

LA REVANCHE DE LA FRANCE...

C'est à la Prusse qu'appartient désormais, - à parler le langage de la vieille politique, - cette prépondérance européenne dont la France a si longtemps revendiqué la gloire.

Le 5 juillet dernier, lorsque le Moniteur nous apprit la nouvelle de la cession de la Vénétie, on put croire un instant que la France était l'arbitre de l'Europe, et que, sans tirer l'épée, sans avoir sacrifié un seul homme ni un écu, elle allait dicter des lois au monde. Mais la guerre continua comme si rien ne s'était passé; l'Italie, harcelant les autrichiens, prit possession de la Vénétie avant même que la cession eût été régularisée à notre profit, et l'Autriche, qui n'avait trouvé aucune protection dans son appel à l'intervention française, ne put échapper aux dernières extrémités de la conquête qu'en demandant merci à la Prusse.

Les partisans de la prépondérance européenne de la France purent encore conserver néanmoins quelques illusions après la conclusion de l'armistice. La question des frontières du Rhin fut remise sérieusement mit le tapis; il ne semblait pas que l'Europe dût marchander à la France cette compensation; mais, cette fois encore, on avait compté sans la Prusse, et son opposition décidée à toute prétention de ce genre dut faire renoncer à ce projet ceux qui avaient pu le concevoir.

Enfin, un incident diplomatique, qui nous a été révélé ces jours derniers par le *Journal de Saint-Petersbourg*, peut achever de donner la mesure de la puissance sans contrepoids dont la Prusse est entrée en possession par ses récentes victoires.

Le gouvernement russe a proposé de déférer à un congrès européen l'examen, et, s'il y avait lieu, la consécration des changements territoriaux qui sont en Allemagne la conséquence de la dernière guerre. Le gouvernement prussien a décliné cette proposition.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* nous apprend encore que la proposition de congrès mise en avant par la Russie n'a pas été appuyée par les autres grandes puissances.

«*Nous ne pensons pas, dit à ce propos M. Cucheval-Clarigny dans la Presse, que la Russie ait pu éprouver une grande surprise de cet isolement. Le refus de la Prusse était trop facile à prévoir, on peut même dire trop manifestement formulé d'avance, pour que la proposition de congrès eût la moindre chance d'être accueillie. - Était-il digne des grandes puissances d'aller au devant d'un refus?*».

Ainsi donc, la Prusse se trouve assez forte à l'heure qu'il est pour braver impunément la désapprobation des grandes puissances européennes, et, par conséquent, pour leur imposer, s'il était nécessaire, sa volonté!

Les journaux parisiens qui, partisans de la vieille politique et jaloux de la prépondérance européenne de la France, ont contribué à faire cette situation par leur complicité inqualifiable à favoriser les entreprises de la Prusse, peuvent s'applaudir des résultats de leur campagne.

Quant à nous, qui avons d'autres idées sur la grandeur des nations et sur les devoirs des gouvernements, ce n'est pas du tout pour récriminer que nous constatons cet abaissement relatif de la prépondérance française et cette usurpation de la Prusse. Tout en déplorant les faits accomplis, et leur résultat fâcheux pour les intérêts de la démocratie allemande, nous ne pouvons que féliciter le gouvernement français de sa conduite en cette affaire et de sa sage abstention.

Nous nous sommes prononcés dès le premier jour contre toute idée d'une intervention armée, et nous ne sommes pas moins fermes aujourd'hui dans notre opinion pacifique.

Mais l'attitude adoptée en cette circonstance par le gouvernement français entraîne après elle l'obligation de devoirs rigoureux qu'il ne peut pas perdre de vue. On ne peut répudier les errements de la vieille politique qu'à la condition d'entrer franchement dans la voie de la politique nouvelle.

Il y a longtemps qu'on l'a dit, le pouvoir est placé entre ces deux alternatives: la gloire extérieure ou la liberté intérieure.

Nous féliciterons toujours un gouvernement qui adoptera le second de ces partis, mais il ne pourrait espérer trouver entre les deux une voie intermédiaire.

D'autant plus que la situation actuelle est fort complexe et se compose de plusieurs éléments importants et graves qu'il faut faire entrer en compte. Parmi ces éléments s'en trouve un notamment, développé dans la *Gazette de France* par M. Raudot, ancien représentant de l'Yonne, que M. de Girardia a relevé avec raison dans la *Liberté*, et qui ne saurait être négligé.

C'est un calcul duquel il résulte que la puissance relative de la France a diminué, depuis la fin des guerres du *Premier empire*, dans une proportion considérable; - et que la population, et en même temps la richesse et la force de tous les grands États de l'Europe, se sont accrues beaucoup plus rapidement qu'en France.

Ainsi la Russie, qui avait en 1816 à peine 40 millions d'habitants, en compte aujourd'hui 80 millions; l'Angleterre, de 20 millions, s'est élevée à 30, sans compter ses immenses colonies; la Confédération germanique, en y comprenant les provinces autrichiennes et prussiennes, avait, en 1817, une population de 30.164.572 âmes. Les mêmes pays de la Confédération avaient, à la date de 1864, d'après les recensements: 50.059.328. - Augmentation: 15.894.936.

La France avait, en 1817, à peu près la même population que la Confédération germanique: 29.700.000 âmes.

Elle n'avait, en 1864, si on déduit les 670.000 âmes de la Savoie et du comté de Nice, que 37.112.000. - Augmentation: 7.412.000.

Ainsi, pour des chiffres à peu près pareils au début, la Confédération germanique a augmenté de près de 10 millions, et la France à peine de 7 millions et demi. En 1817, la France aurait eu 30 français à opposer à 30 allemands; aujourd'hui elle n'aurait que 37 français à opposer à 46 allemands; sa force relative a diminué d'un quart.

La comparaison de la France à la Prusse donne des résultats bien autrement graves. La Prusse, qui, en 1817, n'avait en totalité qu'une population de 10.536.166 âmes, en avait, en 1864: 19.190.000. - Augmentation: 8.053.854 âmes.

C'est un accroissement de 82,23%, tandis que la France n'augmentait dans ce même temps que de 25,29%.

Mais l'accroissement de la population en Prusse ne tend pas, comme celui de la France, à se ralentir depuis vingt ans. De 1846 à 1864, les statistiques constatent dans ce pays un accroissement de 18,40%, tandis que la France, dans ce même espace de temps, n'a qu'un accroissement de 5% à peine.

La conclusion de cette statistique est facile à tirer: la France a payé cher, on le voit, ses révolutions et ses réactions.

Parmi les causes qui peuvent motiver cette infériorité, M. de Girardin signale avec raison notre loi de recrutement, qui prend chaque année le tiers de notre population valide, et la consommation d'hommes faite par l'occupation algérienne et par les expéditions de Crimée, d'Italie, de Cochinchine et du Mexique.

Voilà ce que nous a valu la vieille politique, et ce que nous a coûté cette vaine prépondérance européenne avec laquelle on a si longtemps bercé notre vanité chauvine! Nous n'en voulons donc nullement à la Prusse de nous avoir remplacé dans ce rôle, d'autant plus qu'il n'est pas douteux que celle-ci ne paye à son tour, et au même taux, sa gloire, et nous n'aurons pas de peine à reprendre nos avantages, si, répudiant la liberté mesquine, comme nous y conviait l'autre jour M. de Persigny, nous entrons enfin en possession des grandes libertés qui conviennent à une vraie démocratie.

Ces libertés sont toutes indiquées par la transformation sociale qui est en voie de s'opérer dans notre pays: l'avènement de la nouvelle économie du travail, qui, sur les ruines de l'ignorance et de la misère, se dispose à inaugurer une ère féconde de prospérité. La condition essentielle du développement de ce

grand mouvement est une large extension des libertés publiques, et notamment de la liberté de réunion et d'association, qui, avec la liberté de la presse, sont les véritables libertés démocratiques, celles qui doivent substituer leur action fortifiante aux expédients mesquins du parlementarisme, et qui sont les instruments véritables de la souveraineté populaire.

La France a une revanche à prendre en Europe. Qu'elle mette son honneur à la prendre sur le terrain de la liberté large et des applications sociales. Elle peut laisser sans regret à la Prusse la gloire des batailles, des annexions, des conquêtes et des fusils à aiguille.

Auguste VERMOREL.
